

Procès-verbal du Conseil d'école Eugène Delacroix ERMONT

*Vendredi 9 novembre de 18h00 à 20h00*

**Sont présents:**

M Lefèvre (directeur)

Mme Pegorier (Adjointe au Maire chargée de l'éducation), M Schloesing (Directeur de l'action éducative)

Mmes Tliha, Lapouge, Chabane et Akouz, M Boullay, Coët et Ait Ouakli (Représentants de parents d'élèves)

Mmes Bellens, Beaufiles, Jacquet, Dussauce, Vinciguerra, Rodriguez, Ajasse, Bennot, Herlem, Titous, Schummer, Tironzelli, Liesse, Nedelec et Schonn. (enseignantes)

Mme Pujol (enseignante spécialisée RASED)

**Excusés :**

Mme Dulimon (IEN) M Meziani (enseignant)

**Points à l'ordre du jour**

1. Effectifs des élèves de l'école (Cette année et à venir)
2. Présentation de l'équipe enseignante
3. Projet d'école et projets de l'année (intervention des éducateurs de l'atelier d'habilité sociale et présentation des projets à venir)
4. Vote du règlement intérieur
5. Sécurité (PPMS et évacuation, récréations, sorties des élèves, divers)
6. Coopérative scolaire
7. Travaux et entretien des locaux
8. Restauration scolaire (Fin des travaux et déroulement des repas)
9. Calendrier

**1/ Effectifs des élèves de l'école (Cette année et à venir)**

**Effectifs au 6/11/2018**

CP	77
CE1	74
CE2	85
CM1	68
CM2	73
Total	<b>377</b>

**Répartition**

Classe	Enseignants	Effectifs
CP A	Véronique Vinciguerra	26
CP B	Christelle Rodriguez	26
CP C	Vanessa Dussauce	25
CE1 A	Claudine Bellens	25
CE1 B	Karine Beaufiles	24
CE1 C	Aurore Jacquet	25
CE2 A	Isabelle Nedelec/Cécile Robert	27
CE2 B	Audrey Ajasse	29
CE2 C	Audrey Schummer	29
CM1 A	Cécile Herlem	23
CM1 B	Malika Titous	23
CM1 C	Claire Bennot	22
CM2 A	Keren Schonn	24
CM2 B	Rabah Meziani	25
CM2 C	Sylvie Tironzelli	24
		377

*L'an prochain 73 élèves de CM2 quitteront l'école et seront remplacés par 73 élèves de grande section. Pour information, une ouverture de classe se décide au dessus de 397 élèves et une fermeture se décide au dessous de 364 élèves pour notre école qui bénéficie des normes d'effectifs de l'éducation prioritaire. 5 élèves font l'objet d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).*

*11 élèves font l'objet d'un projet d'accueil individualisé (PAI).*

*L'année scolaire a débuté dans un bon climat serein et acceptable. Les élèves sont au travail.*

*Suite à la journée nationale contre le harcèlement, l'équipe signale à la demande des parents qu'il n'y a actuellement pas de cas connu sur l'école.*

*La carte scolaire est analysée tous les ans par la mairie, l'inspection académique et le directeur de l'école.*

## 2/ Présentation de l'équipe enseignante

*A la rentrée, Mmes **Bennot** et **Schummer** ont rejoint l'équipe enseignante en remplacement de Mmes **Bodin** et **Notreami**. Le reste de l'encadrement est inchangé.*

*Les autres intervenants réguliers sont les membres du RASED : **Isabelle Pujol** (enseignante spécialisée en charge de l'aide pédagogique aux enfants en difficulté) et **Bruno Ramalingom** (Psychologue), les AVS en charge d'accompagner les enfants en situation de handicap : **Malika Shiff**, **Ouafa Maaroufi**, **Isabelle Boeru** et **Bibeta Sanogo**, une enseignante spécialisée pour les enfants étrangers ne maîtrisant pas le français intervient 3 matinées par semaine : **Erell Legay**. Enfin l'école bénéficie d'une assistante anglaise qui intervient en classe les lundis et jeudis : **Rykielle Tchakouté**.*

## 3/ Projet d'école et projets de l'année (intervention des éducateurs de l'atelier d'habilité sociale et présentation des projets à venir)

*Le projet d'école a été validé par l'inspectrice de l'éducation nationale pour la période 2018/2021.*

Ses deux axes principaux concernent : la compréhension sous toutes ses formes et le vivre ensemble. Le document est remis aux représentants de parents.

#### **Les projets pour l'année scolaire 2018/2019 :**

- 5 classes participeront au projet « École et cinéma ». (Classes de Mmes Bennot, Herlem, Tironzelli et Titous et de M Meziani.)
- Les classes de CP travailleront dans le cadre d'un projet avec un intervenant musical.
- 6 classes participeront à un projet choral et musical autour des textes des fables de La Fontaine avec l'aide d'intervenants de l'association « Le grand mélange ». (Classes de Mmes Bellens, Beaufils, Jacquet, Nedelec, Ajasse et Titous)
- toutes les classes participeront au Téléthon. (7 décembre)
- Toutes les classes participeront au « marché des fêtes de fin d'année » qui aura lieu les vendredi 14 décembre, lundi 17 décembre, mardi 18 décembre et jeudi 20 décembre de 16h45 à 18h30.
- Plusieurs sorties au théâtre d'Ermont, de projets en collaboration avec la bibliothèque, les intervenants arts plastiques ou musique.
- Toutes les classes participeront au travail sur la médiation par les pairs.
- Un projet autour du vivre ensemble sera réalisé avec la participation du médecin scolaire, de l'infirmière scolaire, du psychologue scolaire et de la police nationale pour les CM1 et CM2.
- 2 classes de CM2 et 2 classes de CM1 partiront en voyage dans l'Aube les 6 et 7 mai.
- Des ateliers d'échanges animés par des éducateurs seront mis en place sur le temps de midi. Ils regrouperont 8 élèves de CM2 pour 10 séances.

Mme Pégorier indique que la subvention d'aide au voyage scolaire des quatre classes a été accordée, que la participation au financement du projet chorale a été acceptée à hauteur de 2 000 €.

les enseignants remercient la municipalité pour l'écoute et l'aide financière et matérielle qu'elle accorde à tous les projets.

#### **4/ Vote du règlement intérieur**

Le règlement est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

#### **5/ Sécurité (PPMS et évacuation, récréations, sorties des élèves, divers)**

**PPMS** : un exercice de confinement a eu lieu le 18 octobre, il s'agissait d'une mise à l'abri simple. Deux autres exercices auront lieu en cours d'année. La date et la nature des exercices sont décidées par la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale). Deux exercices d'évacuation incendie ont eu lieu en début d'année. Un dernier aura lieu dans le courant de l'année.

**Récréations** : les récréations sont organisées en 2 services : la moitié des élèves ont une récréation le matin de 9h55 à 10h15 et de 14h55 à 15h15 l'après midi, l'autre moitié de 10h15 le matin à 10h35 et de 15h15 à 15h35 l'après midi. Toutes les récréations sont surveillées par quatre enseignants.

Le matin, les élèves montent directement dans leur classes. Un enseignant assure la sécurité des arrivées sous chaque préau.

**Sortie des enfants :** Il est rappelé que les textes législatifs indiquent qu'à l'école élémentaire, les enfants sont accompagnés par leur enseignant à la grille de l'école et sortent librement sans obligation de remise aux parents.

Dans les faits, tous les enseignants de l'école restent vigilants à la sortie et s'assurent que tous les enfants partent accompagnés d'un adulte. Il est conseillé aux parents de donner comme consigne aux élèves de ne pas s'éloigner de la grille en cas d'absence d'un adulte devant les prendre en charge et de revenir vers un enseignant pour l'alerter en cas d'inquiétude.

En cas de retard imprévu, il est conseillé d'alerter l'école pour permettre un accueil exceptionnel à l'étude ou la garderie (Pour la garderie appeler également la garderie).

Rappel sur les horaires : 11h30 et 16h30 sont les horaires de fin de travail en classe, les enfants ne peuvent donc être à la grille de l'école que 5 ou 10 min plus tard. (temps de trajet entre la classe et la sortie de l'école).

## 06/ **Coopérative scolaire**

Les comptes de la coopérative scolaire ont été contrôlés et validés avec l'aide de Mme Lapouge (Représentante des parents).

Pour l'année scolaire 2017/2018, les dépenses se sont élevées à **24 809,74 €** et les entrées à **26 748,39 €**, le solde de l'année est donc créditeur de **1 938,65 €**. Actuellement le compte de la coopérative de l'école est créditeur de **8 552,73 €**.

## 07/ **Travaux et entretien des locaux**

Les parents d'élèves font remarquer la vitesse trop élevée de certains véhicules passant devant l'école. Ils demandent de nouveaux travaux de mise en sécurité de la rue : dos d'âne et signalisation renforcée.

Les représentants de la mairie rappellent que des aménagements ont déjà été mis en place (signalisation lumineuse, présence d'agents pour sécuriser les passages piétons...).

Les parents signalent également l'insalubrité d'une benne à gravats mise en place par le chantier à proximité de l'entrée de l'école maternelle. La mairie entrera rapidement en contact avec l'entreprise responsable afin de faire cesser ce désagrément.

## 8/ **Restauration scolaire (Fin des travaux et déroulement des repas)**

Les représentants de la Mairie soulignent le côté positif de la rénovation: local moins bruyant et plus agréable.

Les repas regroupent cinq composants réunis sur quatre plats (exemple: pas de fromage si celui ci existe dans la composition de l'entrée).

Des opérations de pesée des déchets sont mises en place afin de sensibiliser les enfants au gâchis alimentaire.

*L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se termine à 19h55*